

COMPOSITION DU DOSSIER

Documents à **FURNIR IMPÉRATIVEMENT POUR VALIDER L'INSCRIPTION**

Les dossiers incomplets pourront ne pas être traités en priorité

FICHES À COMPLÉTER

- Fiche de renseignements ou fiche de synthèse
 - Fiche de renseignements **Joindre une photo + justificatif de domicile de moins de 3 mois de chaque représentant légal (si adresse différente)**
 - Fiche intendance
 - Fiche autorisation d'enregistrement et d'utilisation de l'image
 - Fiche autorisation du responsable légal de versement de la gratification de PFMP (stage) à son enfant mineur
 - Fiche infirmerie recto-verso
- Fiches « Service médical en faveur des élèves et étudiants » / Autorisation dossier médical numérique ESCULAPE :
- document A recto-verso : **pour les élèves mineurs**
 - document B
- Fiche autorisation de sortie **uniquement élève mineur**
 - Fiches chartes lycée 4.0 en 2 exemplaires
1 exemplaire est à remettre lors de l'inscription le 2^{ème} exemplaire est à conserver par la famille.

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION

- Pièce d'identité
 - **Pour les élèves/étudiants de nationalité française** : photocopie recto-verso de la carte d'identité
 - **Pour les élèves/étudiants de nationalité étrangère** : photocopie recto-verso de la carte d'identité étrangère **ou** passeport **ou** extrait d'acte de naissance **ou** carte de séjour
 - Attestation de recensement **ou** certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté
 - **De 16 à 18 ans** : photocopie de l'attestation de recensement qui permet de participer à la Journée Défense et Citoyenneté. (*Document à demander à la Mairie de votre domicile, muni de votre pièce d'identité dès vos 16 ans et 3 mois*)
 - **De 18 à 25 ans** : photocopie du certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (*Document que vous n'aurez QUE lorsque vous aurez effectué la Journée Défense et Citoyenneté*).
SANS CETTE ATTESTATION OU CERTIFICAT AUCUN DIPLÔME NE POURRA ÊTRE DÉLIVRÉ
 - 1 **relevé d'identité bancaire au même nom que le demandeur responsable financier**, obligatoire **pour tous**, (demi-pensionnaire ou non ; boursiers ou non) avec le **nom de l'élève noté au dos**, pour le prélèvement éventuel et paiement d'une éventuelle aide.
Aucun prélèvement ne sera effectué sur votre compte bancaire sans votre autorisation.
 - 1 **relevé d'identité bancaire au nom du responsable légal ou de l'élève pour les mineurs et OBLIGATOIREMENT au nom de l'élève pour les majeurs pour versement des gratifications de PFMP** (stage)
 - Photocopie de la pièce d'identité du responsable légal correspondant au RIB
 - 1 photocopie intégrale du livret de famille (les parents et tous les enfants).
 - Si les **parents sont séparés**, joindre obligatoirement **un extrait de jugement notifiant la garde de l'enfant**
 - 1 photocopie de la partie vaccination du carnet de santé
 - Attestation d'assurance garanties responsabilité civile et individuelle accident
 - Pour les élèves doublant la Terminale, les élèves inscrits directement en Première BAC PRO après un CAP et les étudiants en BTS première année** : Copie du Relevé de notes de l'examen
- Facultatif** : 1 chèque libellé à l'ordre de la maison des lycéens (M.D.L.) de : 7 € pour les internes ; 4 € pour les externes et demi-pensionnaires pour l'accès au foyer et autres animations.